

LA PRISE DE MANDAT DU COMITE SOCIAL ECONOMIQUE

LES OBJECTIFS

- Maitriser les droits et obligations des membres du CSE
- Connaître les prérogatives du CSE
- Adapter vos pratiques



LES MODALITES

- Public : les membres du CSE
- Durée : 2 jours
- Intervenant : Juriste en droit social
- Formation : intra-entreprise (lieu et date de votre choix)
- Tarif : nous consulter (devis personnalisé)



Un renseignement ?

Contactez

Le pôle Conseil et
Formation

Au 04.78.94.77.50

JOUR 1 :

États des lieux des instances représentatives du personnel

CSE, DS, représentant de proximité, conseil d'entreprise

Connaître le statut

- Durée de mandat
- En quoi consiste la protection des élus ?

Appréhender la composition du CSE : qui fait quoi ?

- La délégation salariale : secrétaire, trésorier, adjoints, place des suppléants et mécanisme de remplacement ; rôle de chacun
- La délégation patronale : le président ou son représentant, les assistants ; rôle de chacun
- La délégation syndicale : le représentant syndical (RS) ; rôle

Maîtriser le fonctionnement du CSE

- Commissions : obligatoires (CSSCT, commission des marchés) et conventionnelles
- Réunions : périodicité, type, modalités d'élaboration de l'ODJ, du PV, droit de vote, enregistrement, visioconférence, obligation de discrétion
- Heures de délégation : nombre, modalités d'utilisation, paiement
- Ressources : montant, assiette de calcul, utilisation
- Obligations comptables
- Moyens : formation, intranet, affichage
- Règlement intérieur du CSE : contenu, adoption, force juridique

JOUR 2 :

Savoir porter les réclamations des salariés

- Définition d'une réclamation
- Sur quoi et comment porter une réclamation
- Initiation au droit social : la hiérarchie des normes, comment chercher l'information dans le Code du travail, la convention collective

Faire du rôle économique un contre-pouvoir

- Les informations / consultations du CSE : définition, objet, moment
- La procédure consultative (délai préfix, avis motivé) et le rôle de la BDES, support d'information
- Les modalités d'exercice du CSE (droit d'alerte, recours aux expertises, présence en CA/AG, recours contentieux)

Gérer les activités sociales et culturelles et limiter le risque Urssaf

- Définition et bénéficiaires des ASC
- Les formules de participation du CSE
- Tolérances de l'Acoss
- Vivre un contrôle Urssaf
- La responsabilité du CSE et les assurances

Connaître les prérogatives du CSE en matière de SST

- Les missions
- Les outils (inspection, enquête, droit d'alerte)
- L'appui éventuel de la CSSCT et des représentants de proximité